

Décision

Générale

colonial

Décision n° 84 du 31 janvier 1947 :

n° 84

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date de publication
31 janvier 1947

Date du numéro
31 janvier 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité mensuelle de trois mille francs payable sur les fonds du ravitaillement général est attribuée à M, Antoniotti, agent auxiliaire du service de l'agriculture, chargé des cultures maraîchères du jardin d'essai de la colonie,